



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 mars 2025



Délibération n° 2025/06

OBJET : Approbation adhésion Géo Vendée

Vu le décret n°2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-53 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée, et particulièrement ses articles 9 et 11.

Vu le rapport de présentation du Directeur général,

Sur proposition du Président,

Le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance du projet de transformation de l'Association Géo Vendée en GIP et de la convention constitutive dudit GIP :

- PREND ACTE de la nécessité de devenir adhérent de l'Association Géo Vendée en vue de participer à l'Assemblée Générale de l'Association qui décidera de sa transformation en GIP et de pouvoir signer la convention constitutive du GIP pour en être membre.
- AUTORISE le Directeur Général à faire acte d'adhésion à l'Association,
- DONNE pouvoir au Directeur Général, M. Thomas WELSCH, titulaire et sa Responsable Administratif et Financier, Mme Véronique QUEMARD, suppléante aux fins de représenter l'Etablissement Public foncier de la Vendée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association Géo Vendée appelée à se réunir sur la question de la transformation en vue de voter favorablement la transformation de l'Association Géo Vendée en GIP,
- DONNE pouvoir au Directeur Général aux fins de signer la convention constitutive du GIP,
- DESIGNER en tant que représentant de l'Etablissement Public foncier de la Vendée, son Directeur Général, M. Thomas WELSCH, titulaire, et sa Responsable Administratif et Financier, Mme Véronique QUEMARD suppléante, aux fins de siéger et voter à l'Assemblée Générale du GIP et, s'il est désigné au sein d'un collège administrateur, aux fins de siéger et voter au Conseil d'administration du GIP.

Le Président du Conseil d'administration

Valentin JOSSE

Reçu en Préfecture

Le

13 MAR 2025

7.Approbation adhésion Géo Vendée

L'Association des Maires et Présidents de Communautés de Communes de Vendée (AMPCV), le SYDEV et Vendée Eau ont créé, en 2006, l'association Géo Vendée pour promouvoir l'utilisation des Systèmes d'Information Géographique (SIG) dans les collectivités.

L'EPF de la Vendée est adhérent de Géo Vendée depuis plus de 10 ans pour l'accès aux données SIG et à différents services, notamment la maintenance de la base de données des conventions mise à jour régulièrement sur le site de l'établissement. Il conduit avec Géo Vendée différents travaux notamment sur la consommation d'espace naturels agricoles et forestiers dont certains résultats ont alimenté la partie état des lieux du PPI.

Chaque année, pour l'accès aux multiples bases de données, l'EPF verse environ 11 k€ TTC à Géo Vendée.

La maîtrise des nouvelles technologies informatiques a permis à Géo Vendée de produire deux nouveaux référentiels (support commun à l'usage de tous les partenaires) :

- Le Plan Commun de la Rue (PCRS) qui se termine en 2025 ;
- En continuité du PCRS, le Jumeau Numérique qui se terminera en 2026 dont la 1ère application est le cadastre solaire.

La gestion de ces référentiels a mis en évidence :

- Un énorme accroissement du volume de données à traiter ;
- Une nécessité d'adapter les conditions de stockage, de diffusion et de cybersécurité ;
- Le besoin de recrutement de compétences spécialisées.

Ces éléments poussent Géo Vendée à faire évoluer le statut juridique associatif de Géo Vendée. Cela permettra également de se doter d'une gouvernance mieux adaptée aux nouveaux défis à relever.

L'association Géo Vendée se transformera en Groupement d'Intérêt Public (GIP Géo Vendée) au 1er juillet 2025 en structurant notamment sa gouvernance autour du Département de la Vendée, des trois syndicats départementaux (SYDEV, Trivalis et Vendée Eau) et de Vendée Numérique.

Quelles seront les missions du GIP Géo Vendée ?

- Assurer la continuité des services actuels de l'association Géo Vendée soit par l'intermédiaire des EPCI ou en direct avec votre structure (formations, ateliers cartographiques, portail géographique...) ;
- Favoriser et exploiter les nouveaux usages qui s'appuient sur le Jumeau Numérique.

La convention EPF Géo Vendée, le devis des dépenses 2025 et les statuts du GIP sont annexés au présent dossier.

Afin que l'EPF puisse adhérer au GIP, il est proposé la délibération suivante :

Le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance du projet de transformation de l'Association Géo Vendée en GIP et de la convention constitutive dudit GIP, prend acte de la nécessité de devenir adhérent de l'Association Géo Vendée en vue de participer à l'Assemblée

Générale de l'Association décidera de sa transformation en GIP et de pouvoir signer la convention constitutive du GIP pour en être membre.

A cette fin, le conseil d'administration décide d'autoriser le Directeur Général à faire acte d'adhésion à l'Association, et décide par voie de conséquence :

- *De donner pouvoir au Directeur Général, M. Thomas WELSCH, titulaire et sa Directrice administrative et financière, Mme Véronique Quemard, suppléante aux fins de représenter l'Etablissement Public foncier de la Vendée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association Géo Vendée appelée à se réunir sur la question de la transformation en vue de voter favorablement la transformation de l'Association Géo Vendée en GIP,*
- *De donner pouvoir au Directeur Général aux fins de signer la convention constitutive du GIP,*
- *De désigner en tant que représentant de l'Etablissement Public foncier de la Vendée, son Directeur Général, M Thomas WELSCH, titulaire, et sa Directrice administrative et financière, Mme Véronique Quemard suppléante, aux fins de siéger et voter à l'Assemblée Générale du GIP et, s'il est désigné au sein d'un collège administrateur, aux fins de siéger et voter au Conseil d'administration du GIP.*